

Le compost

Le Syndicat Centre Hérault est en charge du traitement des déchets sur les territoires du Clermontois, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Il vend du compost issu de la collecte sélective des biodéchets et du compost 100 % végétal.

Un amendement organique



Le compost facilite la croissance racinaire et améliore la circulation de l'air et de l'eau. Il augmente le taux de matières organiques du sol.

Il augmente le drainage des sols lourds et argileux, la rétention d'eau dans les sols légers et sableux.

Il met à disposition des plantes différents éléments sur une longue période et nourrit la terre pendant plusieurs années avec de l'azote, du phosphore, du potassium.

Conseils d'utilisation



Amélioration du sol :

Incorporer le compost sur les 10 premiers cm du sol à l'aide d'une griffe, à l'automne, sur toute la surface du potager, aux pieds des arbres fruitiers, et au printemps, entre les rangs de plantations. En fin d'hiver, pour les sols légers et sableux, mélanger 8 kg de compost par m² tous les 5 ans. Pour les sols lourds, mélanger 4 kg de compost par m² tous les 3 ans.



Fertilisation de fond :

Lors du bêchage, mélanger le compost à la terre à raison de 4 kg par m².
Pour 10 m², il faut prévoir environ 40 kg. Il vous en coûtera environ 2 €.*



Fertilisation d'entretien :

Enfouir 2 kg par m².
Pour une surface de 10 m², il faut prévoir environ 20 kg.
Il vous en coûtera environ 1 €.*



Des produits utilisables en Agriculture Biologique

Depuis 2006, les produits issus de la plateforme de compostage sont certifiés «Matières fertilisantes utilisables en Agriculture Biologique».

Pour assurer la conformité et la qualité de nos produits, plusieurs analyses sont réalisées. Pour connaître la liste des éléments analysés, se référer à la fiche produit fournie au moment de l'achat.



Tarifs et conditions d'achat

La plateforme de compostage est ouverte matin et après-midi pour un chargement en libre service et **uniquement les après-midi pour un chargement mécanique**. Vendus en vrac, nos composts ont des tarifs dégressifs :

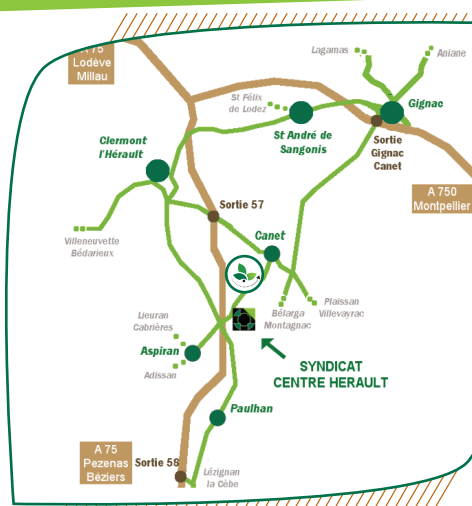
Nos composts	de 0 à 2 t. inclus	de 2 à 10t. inclus	de 10 à 100t inclus
Compost biodéchets	50 € TTC*/t	40 € HT*/t	30 € HT*/t
Compost 100% végétaux	50 € TTC*/t	38 € HT*/t	27 € HT*/t

* Le taux de TVA pour les produits issus de la plateforme de compostage est à 10 %.

Pour une comports de 100l, compter environ 40kg de compost. Il vous en coûtera 2 €.

Services complémentaires : livraison à partir de 10 t et épandage à partir 20 t.

Se rendre au syndicat Centre Hérault



Le Syndicat Centre Hérault, est situé route de Canet à Aspiran, sur la D130, entre Canet et Aspiran (accessible aussi de l'A75, sortie Clermont l'Hérault, direction Canet, puis Aspiran).

Syndicat centre Hérault
Route de Canet - 34 800 Aspiran
Tél. 04.67.88.44.96
communication@syndicat-centre-herault.org
www.syndicat-centre-herault.org

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45
(chargement mécanique
uniquement l'après-midi)



Syndicat Centre Hérault